

Comment faire une recherche

Trois (3) types de recherche peuvent être effectués dans le nouveau site web de SAgE pesticides :

- la recherche simple
- la recherche avancée
- la recherche de documents synthèses par culture

Afin d'apprécier le risque des traitements phytosanitaires	s homologués dans une culture, sélectionner les paramètres suivants
Recherche simple (sélectionnée par défaut) 🕄	Réinitialiser la recherche
Recherche avancée 🕄	
Recherche de documents synthèses par culture 🕄	
	-

La recherche <u>simple</u> permet de visualiser les traitements phytosanitaires homologués dans **une culture** et pour **une seule période d'intervention**. Pour sa part, la recherche <u>avancée</u> permet de connaître les traitements phytosanitaires homologués sur **plusieurs cultures** et/ou **plusieurs périodes d'intervention**. D'un autre côté, la recherche de <u>documents synthèses par</u> <u>culture</u> permet d'avoir accès à des documents synthèses PDF liés à une culture ou à un groupe de culture.

La recherche simple est sélectionnée par défaut. Il est toutefois possible d'effectuer un autre type de recherche en sélectionnant l'icône à cet effet. Si vous désirez modifier totalement votre recherche à un moment ou à un autre, cliquer simplement sur le bouton *Réinitialiser la recherche*.

Pour débuter, voyons comment effectuer une recherche <u>simple</u> à partir d'exemples concrets :

- A. Formulaire de recherche
- B. Tableau des résultats

Par la suite, voyons comment effectuer une recherche <u>avancée</u>, toujours à partir d'exemples concrets :

- C. Formulaire de recherche
- D. Tableau des résultats

Finalement, voyons comment effectuer une recherche de <u>documents synthèses</u> <u>par culture</u> :

Section en construction

Recherche simple

- A. Formulaire de recherche
 - 1. Section **Cultures**
 - a. Langue d'affichage des cultures (obligatoire)

Par défaut, le français est sélectionné.

b. Cultures (obligatoire)

Vous pouvez inscrire une partie du nom ou le nom complet de la culture recherchée dans l'encadré *Recherche par nom de culture*. Des suggestions apparaîtront si des cultures contiennent les lettres inscrites. Voir l'exemple ci-bas avec les lettres « pom » :

Cultures				
Sélectionner la langue d'affichag ● Français ○ Anglais ○ Latir	ge des cultures n			
	pom			
	Pomme Pomme de terre Pommetier ornemental Pommier ornemental Chou pom mé	et fruitières	×	
Type de traitement	I pom ee Belle de huit Laitue (pom mée) I pom ées			
	-			

Il vous suffit ensuite de sélectionner la culture désirée parmi la liste proposée.

Vous pouvez également sélectionner votre culture en la cherchant à partir de l'arborescence de cultures. Un triangle blanc affiché à gauche de l'icône précédant le nom de la culture signifie que vous pouvez cliquer sur celui-ci pour voir apparaître les cultures incluses sous ce nom.

	1
Legumes-leumes	
Légumes-racines (crucifères)	
🖌 🚘 Légumineuses	
Gourgane à écosser	
Haricots vert et jaune	
Pois mange-tout	

Lorsqu'une culture est sélectionnée, celle-ci s'inscrit dans la barre de recherche et est entourée d'une barre jaune dans l'arborescence. Voir l'exemple ci-dessous :

* Cultures		
Sélectionner la langue d'affi ◉ Français	hage des cultures .atin	
	Pomme	
	Pomme	^
	Asperge	

Fonctionnement de la recherche

Lorsqu'une culture est sélectionnée, que tous les critères de recherche requis sont choisis et que la recherche est lancée, les traitements phytosanitaires directement rattachés à cette culture seront présentés dans un tableau en haut de la page des résultats de recherche.

Toutefois, lorsque la culture possède une ou des cultures rattachées au-dessus

d'elle (culture « parent »), et qu'il existe des résultats possibles pour ces dernières selon les critères sélectionnés, les traitements phytosanitaires rattachés aux cultures « parents » seront également affichés dans les résultats de recherche. Ainsi, un tableau par culture « parent » sera présenté, en commençant par le parent le plus près de la culture ciblée. La hiérarchie des cultures est visualisable à partir de l'arborescence de cultures.

Par exemple, si un utilisateur sélectionne la culture *Rosier multiflore*, voici les cultures « parents » de celle-ci :

Plantes ornementales

- Plantes ligneuses ornementales
 - Arbres et arbustes à feuilles caduques
 - Rosiers
 - Rosier multiflore

Dans cet exemple, selon des critères de recherches spécifiques, des traitements phytosanitaires sont homologués dans toutes ces cultures, sauf pour les arbres et arbustes à feuilles caduques. Voici donc les résultats de recherche :

Traitements possibles pour la culture : Rosier multiflore (3) Appréciation des risques – santé et environnement										
				IRS	IRE	Délai de réentrée		Type de traitement	Stades des mauvaises herbes	
•	5	PRINCEP NINE-T	simazine	203	121	12h	S.O.	FLG	Na	
•	5	SIMADEX	simazine	406	121	12h	S.O.	FLG	Na	
•	5	SIMAZINE 480	simazine	406	121	12h	S.O.	FLG	Na	
Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte	Type de traitement	Stades des mauvaises herbes	

Traitements po	ssibles po	ur la cu	lture parent : Rosiers (9)													
Info traitement	Groupe	Pr	oduits commerciaux	Matiè	res actives	IRS	IRE	Déla	ai de ré	entrée	Délai	i avant la récolte	Туре	e de traitement	Sta	des des mauvaises herbes
•	20	CASO	DRON G-4 (Macdermid)	dichle	obénil	132	361	24 h			S.O.		FLG		Na	
•	15	DEVR	NOL 10 G	napro	opamide	24	272	12h			s.o.		FLG		Na	
•	15	DEVR	RINOL 2-G	napro	opamide	24	272	12h		S.O.	S.O. FLG		FLG N			
•	15	DEVR	RINOL 2-XT	napro	opamide	49	272	12h			S.O.	S.O. F		FLG I		
+	15	DEVR	NOL 50 DF	napro	napropamide		272	12h			S.O.		FLG	.G Na		
•	15	DEVR	NOL DF-XT	napro	opamide	24	272	12h			S.O.		FLG		Na	
•	5	PRIN	CEP NINE-T	simaz	zine	203	121	12h			S.O.		FLG		Na	
•	5	SIMA	DEX	simaz	zine	406	121	12h			S.O.		FLG		Na	
0	5	SIMA	ZINE 480	simaz	zine	406	121	12h			S.O.		FLG		Na	
Traitements r	ossibles n	ourlac	ulture parent · Plantes li	gneuse	sornementa	ales (7)										
Info	Jossibies p		attare parent . Frances a	gneuse	Matièr	res				Délai de		Délai avant la		Type de		Stades des mauvaises
traitement	Groupe		Produits commerciaux	.	active	es	IRS	IRE		réentrée		récolte		traitement		herbes
0	NA	MUN	GER VINAIGRE HORTICO	LE	acide acé	tique	ND†	1#	12h			S.O.	F	LG	Na	3
•	NA	TUR	F REVOLUTION WEEDINA	TOR	acide acé	tique	ND†	1#	12h			S.O.	F	LG	Ni	3
•	NA	VANI	SH		acide acé	tique	ND†	1#	12h			S.O.	F	FLG		3
•	3	BON	ANZA 480		trifluralin	e	359	144	12h			S.O.	F	LG	N	3
•	3	RIVA	L		trifluralin	e	368	144	12h			S.O.	F	LG	N	3
•	3	TREF	FLAN EC		trifluralin	e	368	144	12h			S.O.	F	LG	N	3
0	3	TRIF	LUREX 40 EC		trifluralin	e	364	144	12h			S.O.	F	LG	N	3
Traitements p	ossibles p	our la c	ulture parent : Plantes o	rnemen	itales (3)											
Info traitem	ent G	iroupe	Produits commerciaux		Matières ac	tives		IRS	IRE	Dél rée	lai de ntrée	Délai avar récolte	nt la 9	Type de traitement		Stades des mauvaises herbes
0	3		PROWL H2O	pendir	néthaline			193	116	24 h		S.O.		FLG		Na
NOUVE	AU	IA	AXXE	savon gras	à l'ammoniu	um d'ac	ide	5#	116	12h		S.O.		FLG		Na
•	Ν	IA	FINALSAN PRO	savon gras	à l'ammoniu	um d'ac	ide	5#	138	24 h		S.O.		FLG		Na
[†] Les information produit. ^{††} La méthodolo certains biopest lorsque les doc conclure que le l	ns disponi gie dévelo icides. Par uments d' piopesticid	bles ne ppée po fois, il e évaluati e préser	permettent pas de calc our le calcul des indices st possible d'attribuer d ion récents contiennent nte un risque très faible c	uler des de risqu es indic suffisa u minin	s indices de ue ne peut é es provisoire mment d'in nal.	risques être util es à ces formati	s pour isée po produ ons po	ce our its our							Lége FL : F G : G FLG : I : Ins F : Fo I+F :	nde euilles larges raminées Feuilles larges et graminé ecticide ngicide Insecticide et fongicide

2. Section Type de traitement

Sélectionner un type de traitement (obligatoire). Seuls les types de traitement associés à la culture choisie apparaîtront.

3. Section Pratique culturale

Sélectionner une pratique culturale (obligatoire). Seules les pratiques culturales associées à la culture choisie et au type de traitement apparaîtront. Pour les herbicides, la pratique culturale est en lien avec les méthodes de conservation des sols (conservation ou conventionnelle) et pour les autres types de traitements, elle est en lien avec le milieu de culture (en champ, en contenant, en serre ou transplants en serre [destinés au champ]).

4. Section Ennemis

a. Langue d'affichage des ennemis (obligatoire)

Par défaut, le français/latin est sélectionné. Au besoin, sélectionnez votre langue d'affichage avant de commencer la sélection d'ennemis.

b. Ennemi 1 (obligatoire)

Sera affichée la liste d'ennemis associés aux critères sélectionnés précédemment. Sélectionnez un ennemi des cultures. Si *Veuillez sélectionner un ennemi* apparaît dans la barre déroulante de l'ennemi 2, il est alors possible de sélectionner un 2^e ennemi. Idem pour l'ennemi 3. Si plusieurs ennemis sont sélectionnés, SAgE pesticides recherchera les produits homologués pour lutter contre tous ces ennemis simultanément.

Fonctionnement de la recherche

Insectes et mauvaises herbes

Lorsqu'un insecte ou une mauvaise herbe possède un ou des « parents », et qu'il existe des résultats possibles pour ces derniers selon les critères sélectionnés, les traitements phytosanitaires rattachés aux « parents » seront également affichés dans les résultats de recherche. Par exemple, si un utilisateur sélectionne l'insecte *Puceron vert du pêcher*, les traitements phytosanitaires reliés aux insectes *Pucerons* et *Aphididés* feront également partie du tableau des résultats. Dans ce dernier, on ne retrouve pas sous quelle mention l'insecte est nommé sur l'étiquette du produit et par la bande dans le traitement. Toutefois, dans la fiche des traitements (en cliquant sur l'icône ^① dans la colonne *Info traitement*), on retrouve la *Liste des ennemis contrôlés* qui permet de visualiser sous quelle mention les insectes sont cités sur l'étiquette du ou des produits composant le traitement.

Liste des ennemis contrôlés

Acariens, Aleurodes (Aleyrodidés), Cochenilles, Perce-oreilles (Dermaptères), Pucerons, Tenthrède-limace du rosier, Tétranyques (Tétranychidés)

Dans l'exemple ci-haut, on s'aperçoit que c'est un des « parents » de l'insecte ciblé qui se trouve dans le traitement (*Pucerons*). C'est parfaitement logique et légal d'appliquer un produit qui est homologué sur un des insectes « parents » de l'insecte visé. Idem pour les mauvaises herbes.

Attention, si un utilisateur sélectionne un insecte ou une mauvaise herbe qui comprend des « enfants », les traitements phytosanitaires rattachés aux « enfants » ne seront <u>pas</u> affichés dans les résultats de recherche.

Pour poursuivre avec le même exemple, si un utilisateur sélectionne *Pucerons*, les résultats de recherche afficheront les traitements liés à la mention *Pucerons* ou à un de ses parents. Ainsi, on ne retrouvera pas les traitements liés uniquement à des espèces de pucerons spécifiques.

Ce type de recherche peut être utilisé lorsque l'utilisateur n'a pas identifié précisément une espèce ou lorsque plus d'une espèce d'un même groupe d'ennemi se trouvent dans ses champs. L'utilisateur devrait donc appliquer un produit luttant contre plusieurs espèces d'un même groupe d'ennemi pour enrayer sa problématique. C'est pour éviter l'application d'un traitement qui serait inefficace, qu'on ne retrouve pas dans les résultats de recherche de

produit luttant uniquement contre des espèces « enfants » de l'ennemi recherché.

En bref, pour obtenir le maximum de résultats de recherche, soyez le plus spécifique possible. Souvenez-vous que le système **remonte aux « parents »** des ennemis, mais ne **descend <u>pas</u> à ses « enfants ».**

Maladies

En ce qui a trait aux maladies, ces dernières n'ont pas de parents ni d'enfants comme pour les insectes et les mauvaises herbes, mais certaines maladies sont regroupées afin de diminuer le nombre de recherches à exécuter. Par exemple, plusieurs agents pathogènes peuvent causer la fonte des semis (Rhizoctonia solani, Fusarium graminearum, etc.), alors pour éviter sa duplication dans la liste de choix, la fonte des semis est écrite une seule fois, accompagnée du nom latin *Regroupement d'agents pathogènes*. Pour connaitre l'agent pathogène spécifique mentionné sur l'étiquette du produit composant le traitement, rendez-vous à la fiche des traitements (en cliquant sur l'icône 🔮 dans la colonne *Info traitement*) pour prendre connaissance de la liste des ennemis supprimés ou réprimés (voir exemple page suivante) :

Liste des ennemis contrôlés

Fonte des semis (*Thanatephorus cucumeris*)^[2], Fonte des semis (*Phytophthora spp.*)^[2], Fonte des semis (*Pythium ultimum*)^[2], Pourriture des racines (*Pythophthora spp.*)^[2], Pourriture pythienne des racines (*Pythium ultimum*)^[2], Rhizoctone commun (*Thanatephorus cucumeris*)^[2]

² Répression

5. Section **Mode d'application**

a. Période d'intervention (obligatoire)

Sélectionner la période d'intervention recherchée. Si vous désirez connaitre tous les traitements associés aux critères sélectionnés précédemment, sans vous restreindre à une seule période d'intervention, l'utilisation de la recherche avancée répondra davantage à votre besoin.

b. Type d'application (obligatoire)

Par défaut, lorsque les deux types d'applications sont possibles (terrestre ou aérien), l'application terrestre est sélectionnée.

6. Section **Critères optionnels**

Cliquer sur les mots *Critères optionnels* pour voir apparaître les critères optionnels qui s'offrent à vous en fonction des choix sélectionnés précédemment. Ces critères permettent de limiter les résultats de recherche en fonction de besoins spécifiques.

a. Produits biologiques seulement (facultatif)

Seuls les produits accrédités biologiquement par l'un ou l'autre des organismes de certification au Canada se retrouvent dans cette catégorie. Attention, tous les biopesticides ne sont pas acceptés systématiquement en agriculture biologique au Québec. De plus, il peut y avoir un certain décalage dans le temps entre l'homologation d'un produit et sa certification biologique.

b. Produits disponibles commercialement seulement (facultatif)

Seuls les produits disponibles commercialement apparaîtront dans les résultats de recherche. Attention, ce ne sont pas toutes les compagnies qui avisent SAgE pesticides des changements survenant quant à la commercialisation de leurs produits.

c. Type de sol (facultatif)

Cette option apparaîtra uniquement si le type de traitement *Herbicides* est sélectionné. Un seul type de sol peut être sélectionné.

d. Variété tolérante aux herbicides (facultatif)

Cette option apparaîtra uniquement si le type de traitement *Herbicides* est sélectionné et que certains des traitements associés aux résultats de recherche contiennent des gènes de tolérance.

7. Lancer la Recherche

B. Tableau des résultats

Sous *Traitements phytosanitaires et risques associés,* on retrouve la liste des critères sélectionnés lors de la recherche. Voir à l'intérieur du cercle rouge.

attements phy	tosanitaire	s et risques associés					🚔 Version imprimable
glaonéma ongicides et nématici n champ onte des semis u semis/à la transplar	des						
enesue							
Traitements possible	s pour la culture	: Aglaonéma (2) Appréciation d	es risques – <mark>santé</mark> et environn	ement			
Traitements possible Info traitement	s pour la culture Groupe	: Aglaonéma (2) Appréciation d Produits commerciaux	es risques – santé et environn Matières actives	ement IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolt
Info traitement	s pour la culture Groupe 14	: Aglaonéma (2) Appréciation d Produits commerciaux TRUBAN 25 EC	es risques – santé et environn Matières actives etridiazole	ement IRS 913	IRE 196	Délai de réentrée 12h	Détai avant la récolt
Traitements possible:	s pour la culture Groupe 14 4	Aglaonéma (2) Appréciation d Produits commerciaux TRUBAN 25 EC SUBDUE MAXX	es risques – santé et environn Matières actives etridiazole métalaxyl-M	ement IRS 913 29	IRE 196 ND†	Délai de réentrée 12h 24 h	Délai avant la récolte S.O. S.O.

1. Onglet Traitements possibles pour la culture : x

Onglet ouvert par défaut. Voyons ses fonctionnalités avant de passer au second onglet.

a. Tri de l'information

Par défaut, la liste de résultats est triée par ordre alphabétique de matières actives. Toutefois, toutes les colonnes peuvent être triées. Cliquer une ou deux fois (croissant/décroissant) sur le titre de la colonne pour que le tri se produise.

b. Info traitement

En cliquant sur l'icône se trouvant dans la colonne *Info traitement*, vous obtiendrez de l'information sommaire sur les produits commerciaux composant le traitement, ainsi que de l'information détaillée sur le traitement phytosanitaire spécifique et l'appréciation de ses risques pour la santé et l'environnement.

oduit commerc	ial (Numéro ARLA)		Groupe de résistance	Famille chimique	Disponibili	té commerciale	Approbation bi	ologique
RUBAN 25 EC (12	2222)		14	Thiadiazole	Oui		Non	
ormation su	r le traitement							
oduit commerc	ial	Dose + u	nité	Matiè	res actives	Type d'acti	ivité principale	
RUBAN 25 EC		288.0 à	500.0 mL/100 m²	etridi	azole			
ballage comme	ercial			Délai de réentrée ¹		12h		
		Au comic (à	la tranan la statian			6.0		
iode d'Interven	ition sur la culture	Au semis/a	la transplantation	Detai avant la recolte		5.0.		
s délais de réen	trée présentés provien	nent des étiqu	ettes lorsque disponibles. D	ans le cas contraire, les dé	lais provisoires prése	entés ont été recomma	ndés par l'Institut natio	nal de santé publi
uébec.								
ondition de suc	:cès							
ppliquer au se	emis ou à la transplai	ntation. Appl	quer 1200 litres de bouillie	par 100 m² ou appliquer	une quantité suffisa	nte pour saturer le sol.	. Irriguer ensuite immé	diatement avec ur
uantité égale c écessaire, répé	d'eau d'au moins la mo ter le traitement à inte	pitié de la bou rvalle de 2 à 3	illie pour améliorer la péné mois.	tration du fongicide dans	le sol. Agiter la boui	llie occasionnellement	pour assurer une app	ication uniforme.
ice on garde								
ac ch Barac								
Ine dose excess	sive peut causer des sy	mptômes de p	hytotoxicité aux plantes sen	sibles. Truban 30 % WP ne	devrait pas être mé	angé à d'autres pestici	des ou substances nutr	itives.
	(A)							
oujours are re	enquette avant u unu	ser un pestici	de et respecter tes recomm	landations du labricant.				
uipement de pr	rotection individuelle :					-		
				Nécessaire si	Nécessaire si	Nécessaire si		
				vers le haut	les yeux	espace clos		
iste des ennem	is contrôlés							
Fonte des semis	s (<i>Pythium spp.</i>), Fonte	des semis (<i>Pl</i>	ytophthora spp.)					
		ironnement						
préciation des	risques - santé et env							
opréciation des	risques – santé et env							
opréciation des	risques – santé et env				Légende		• 🗸	0 0
ppréciation des	risques – santé et env				Légende	: Extrêmement	🔶 💛 Élevé Modéré	() Léger Faible
opréciation des	risques – santé et env				Légende	: Extrêmement élevé signification d	Élevé Modéré	() O Léger Faible
opréciation des	risques – santé et env				Légende	Extrêmement élevé signification d	Élevé Modéré es symboles de risque	① 〇 Léger Faible
oppréciation des	risques – santé et env	R	isques pour la santé*		Légende Ri	Extrêmement élevé signification d sques pour l'environn	Élevé Modéré es symboles de risques ement	Léger Faible
opréciation des	risques - santé et env	R	sques pour la santé* Mammífères incluant l'ho	omme	Légende R Espèce	Extrémement élevé signification d sques pour l'environn s non-ciblées	Elevé Modéré es symboles de risque ement ** Devenir	Léger Faible
oduits mmerciaux	risques – santé et env Matière active	R	sques pour la santé* Mammifères incluant l'ho Effets à Toxicité aiguë term	omme Ing IRE	Légende R Espèce Organismes aquatiques	Extrêmement élevé signification d sques pour l'environn is non-ciblées Oiseaux Abe	ement ** Devenir illes Persistance	Léger Faible
oduits IUBAN 25 EC	risques – santé et env Matière active etridiazole	R IRS 913	isques pour la santé [*] Mammifères incluant l'ho Toxicité aiguë Effets à	omme IRE IP6	Légende R Espèce Organismes aquatiques	Extrémement élevé signification d sques pour l'environn s non-ciblées Oiseaux Abe	es symboles de risque es symboles de risque ement ** illes Persistant Modérée	Léger Faible tet comportement Mobilité Modéré
oduits mmerciaux UBAN 25 EC	risques – santé et env Matière active etridiazole	R IRS 913	isques pour la santé [*] Mammifères incluant l'ho Mammifères incluant l'ho Effets à term	omme International Internation	Légende Ri Espèce Organismes aquatiques	Extrémement élevé signification d sques pour l'environn s non-ciblées Oiseaux Abe	Elevé Modéré es symboles de risque ement ** illes Persistant Modérée	Léger Faible et comportement e Mobilité Modéré

c. Produits commerciaux

En cliquant sur le nom du produit commercial, vous accéderez à sa fiche d'information, à partir de laquelle vous pouvez accéder à l'étiquette du produit fournie par l'ARLA (voir la flèche bleue cidessous).

Accueil > Caractéristiques des pr Caractéristiques de Information sur le produit e	oduits commerciaux > Fiche pr es produits comme commercial : TRUBAN 25 E	oduits commerciaux • rciaux c		
Information				
Formulation :	EC	L .		
Numéro d'homologation :	12222 cliquer sur le n	méro pour accéder à l'étiquett	<u>e</u>	
Fitulaire d' homologation :	SCOTTS Canada Ltd.			
gent canadien / distribute	ur: SCOTTS Canada Ltd.			
Description :	Fongicide utilisé pou Pythium et Phytophth	[·] lutter contre la fonte des ser ora dans les cultures ornementa	nis et la pourriture causées par ales et les pépinières.	
Matières actives				
Cc	oncentration	Famille chimique	Type d'activité principale	Type d'activité secondaire
etridiazole 25	5 %	Thiadiazole		
Type de pesticide	Groupe Commentai	res		
tongicide	14 Risque de r croisée entr	esistance faible à modere. La e les familles de ce groupe exist	resistance aux fongicides du groupe 14 e e mais n'est pas bien définie.	st connue pour certains champignons pathogenes. La resistance
Classification				
lassification Fédérale :	Commercial	Classification du Qu	ébec : 3	
Mesures préventives - Sant	é et environnement			
quipement de protection i	ndividuelle :	ji n	Nécessaire a Tapplication se fait vers le hand	Necessaire ai espace clos
élai de rentrée au champ o	ou en serre ¹ :	12h		
one tampon ou distance d' Les délais de réentrée préser	éloignement : ntés proviennent des étique	Respecter les distances d'ettes lorsque disponibles. Dans	éloignement prévues au code de gestion des p le cas contraire, les délais provisoires prés	esticides, disponibles dans ce tableau. entés ont été recommandés par l'Institut national de santé publir

d. Matière active

En cliquant sur le nom de la matière active, vous accéderez à sa fiche toxicologique. Cette page permet également d'accéder aux fiches complètes santé et environnement (voir la flèche bleue ci-après).

Potentiel de lessivage	Modéré	La constante d'adsorption sur le carbone organique (Koc) de l'étridiazole est de 195 à 469 ml/g. Il est donc modérément mobile dans les sols et son potentiel de lessivage est modéré. Il se volatilise lentement à partir des sols humides et de l'eau selon la constante de la loi de Henry (H = 3,08 x 10 ⁻⁵ atm.m ³ /mol).
Fiche santé complète Fiche environnement complète		

2. Onglet Appréciation des risques - santé et environnement

Traitements possi	ibles pour la culture	e : Aglaonéma	(2) Appréciat	tion des risques - sa	inté et environn	Légende : ement	Extrêmeme élevé Significatio	nt Élevé n des symbole:	Modéré Lég de risques) () Faible
			Risques pour la sa	nté *		R	sques pour l'envir	onnement "		
						Organismes aquatiques				
TRUBAN 25 EC	etridiazole	913	•		196	•	\bigtriangledown		Modérée	Modéré
SUBDUE MAXX	métalaxyl-M	29	•	\bigcirc	ND†				Modérée	Élevé
Produits commerciaux	Matière active	IRS	Toxicité aiguë	Effets à long terme	IRE	Organismes aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistance	Mobilité

a. Tri de l'information

Toutes les colonnes peuvent être triées en cliquant une ou deux fois (croissant/décroissant) sur le titre de la colonne pour que le tri se produise.

b. Légende des symboles

En cliquant sur *Signification des symboles de risques* (voir flèche verte plus haut) vous obtiendrez toute l'information à propos de la signification et de l'attribution des symboles.

c. Produits commerciaux et matière active

En cliquant sur le nom du produit commercial ou de la matière active, vous accéderez à la même information décrite dans la section <u>précédente</u>.

3. Onglet Production fruitière intégrée – PFI

Dans SAgE pesticides, l'onglet *Production fruitière intégrée – PFI* existe uniquement dans la culture de la pomme.

Le programme de PFI classifie les pesticides homologués dans la pomme en 3 catégories en fonction de leurs impacts sur l'environnement (IRE), la santé (IRS) et les espèces bénéfiques à la pomiculture (IRB). La méthode de classification a été développée par l'IRDA de concert avec les membres du comité PFI.

a. Définition des termes

Pour connaître la définition de la terminologie *Classification PFI, Effet sur la faune auxiliaire* ou *Efficacité potentielle contre les ravageurs*, se positionner sur l'expression en question dans la légende et cliquer sur celle-ci ou survoler ces mêmes termes dans le tableau.

b. Tri de l'information

Par défaut, la liste de résultats est triée par ordre alphabétique des matières actives. Toutefois, les 5 colonnes de gauches du tableau peuvent être triées en cliquant sur le titre de la colonne. Pour revenir à un tri en fonction de la classification PFI, cliquer sur l'encadré bleu *Classification PFI* (voir flèche bleue).

Traitements possibury ur la culture : Pomme (5) App	préciation des risques – santé et environnement	Production fruitière intégrée - PFI	
Trier par : Classification PFI			
Classification PFI :	Effet sur la faune auxiliaire	Efficacité pot	entielle contre les ravageurs (*)
Impact minimal, utilisation privilégiée en PFI	😳 Peu ou pas d'effet	0 nulle	
Impact intermédiaire, utilisation acceptable en PFI	🛱 Modérément toxique	1 faible	
Impact important, utilisation non acceptable en PFI	👤 Très toxique	2 passable	
Non classifié	2 Effets inconnus	3 bonne	
	•	4 excellent	
		- inconnue ou	ne s'applique pas

c. Effet sur la faune auxiliaire

En se positionnant sur l'icône de l'appareil photo de chaque insecte, une photo de ce dernier apparaît.



Recherche avancée

C. Formulaire de recherche

Comparativement à la recherche simple, la recherche avancée permet de sélectionner plusieurs cultures et/ou plusieurs périodes d'intervention à la fois. Sélectionner plusieurs cultures dans une même recherche permet de découvrir les traitements luttant contre les mêmes ennemis dans l'ensemble des cultures choisies. D'un autre côté, sélectionner plusieurs périodes d'intervention permet d'élargir le nombre de traitements disponibles si le moment d'intervention ne représente pas une limitation.

1. Section **Cultures**

a. Langue d'affichage des cultures (obligatoire)

Par défaut, le français est sélectionné.

b. Cultures (obligatoire)

Vous pouvez sélectionner plusieurs cultures pour une seule recherche. Tout comme pour la recherche simple, vous pouvez rechercher vos cultures à partir de la barre déroulante ou à l'aide de l'arborescence de cultures. Se référer à la section <u>1. b. Cultures</u> de la recherche simple pour plus de détails sur la façon de rechercher les cultures désirées.

Lorsque les cultures sont sélectionnées, une coche verte apparaît dans la case de la culture et cette dernière devient surlignée d'une barre jaune. Voir l'exemple ci-dessous :

* Cultures			
Sélectionner la langue d	'affichage des cultures		
● Français ○ Anglais	O Latin		
	Recherche par nom de culture		
	🔺 📄 🚈 Céréales	^	
	💟 📔 Avoine		
	📄 📔 Blé d'automne		
	📃 📔 Blé de printemps		
	😴 📔 Orge		
	Seigle d'automne		
	Jachère d'été		
	Maïs grain et fourrager		
		÷	

Fonctionnement de la recherche

Lorsqu'une culture est sélectionnée, que tous les critères de recherche requis sont choisis et que la recherche est lancée, les traitements phytosanitaires directement rattachés à cette culture seront présentés dans un tableau en haut de la page des résultats de recherche.

Toutefois, lorsque la culture possède une ou des cultures rattachées au-dessus d'elle (culture « parent »), et qu'il existe des résultats possibles pour ces dernières selon les critères sélectionnés, les traitements phytosanitaires rattachés aux cultures « parents » seront également affichés dans les résultats de recherche. Ainsi, un tableau par culture « parent » sera présenté, en commençant par le parent le plus près de la culture ciblée. La hiérarchie des cultures est visualisable à partir de l'arborescence de cultures.

Par exemple, si un utilisateur sélectionne la culture *Rosier multiflore*, voici les cultures « parents » de celle-ci :

Plantes ornementales

- Plantes ligneuses ornementales
 - Arbres et arbustes à feuilles caduques
 - Rosiers
 - Rosier multiflore

Dans cet exemple, selon des critères de recherches spécifiques, des traitements phytosanitaires sont homologués dans toutes ces cultures, sauf pour les arbres et arbustes à feuilles caduques. Voici donc les résultats de recherche :

				IRS	IRE			Type de traitement	Stades des mauvaises herbe
•	5	PRINCEP NINE-T	simazine	203	121	12h	S.O.	FLG	Na
•	5	SIMADEX	simazine	406	121	12h	S.O.	FLG	Na
•	5	SIMAZINE 480	simazine	406	121	12h	S.O.	FLG	Na
Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte	Type de traitement	Stades des mauvaises herbes

Traitements po	ssibles po	our la cu	lture parent : Rosiers (9)														
nfo traitement	Groupe	Pr	oduits commerciaux	Matiè	res actives	IRS	IRE	Déla	i de ré	entrée	Délai	avant la récolte	Туре	de traitement	Stad	es des mauvaises herbes	
•	20	CASC	RON G-4 (Macdermid)	dichlo	obénil	132	361	24 h			S.O.		FLG		Na		
•	15	DEVR	NOL 10 G	napro	pamide	24	272	12h			S.O.		FLG		Na		
•	15	DEVR	RINOL 2-G	napro	pamide	24	272	12h			S.O.		FLG	FLG I			
•	15	DEVR	RINOL 2-XT	napro	pamide	49	272	12h	s.o.		. FLG			Na			
•	15	DEVR	NOL 50 DF	napro	pamide	24	272	12h	2h s		S.O.		FLG		Na		
•	15	DEVR	NOL DF-XT	napro	pamide	24	272	12h	s.		S.O.	S.O. FLG			Na		
0	5	PRIN	CEP NINE-T	simaz	simazine 203		121	12h			S.O.		FLG	FLG M			
•	5	SIMA	DEX	simaz	nazine 406 121		121	12h			S.O.		FLG		Na		
0	5	SIMA	ZINE 480	simaz	azine 406 121		121	12h			S.O.		FLG		Na	Na	
Traitements p	ossibles p	oour la c	ulture parent : Plantes li	gneuses	ornementa	les (7)											
Info traitement	Groupe	2	Produits commerciaux	1	Matièr active	es s	IRS	IRE		Délai de réentrée		Délai avant la récolte		Type de traitement		Stades des mauvaises herbes	
•	NA	MUN	MUNGER VINAIGRE HORTICOLE acide acid		acide acé	tique	ND†	1#	12h		:	S.O. I		_G	Na		
0	NA	TUR	F REVOLUTION WEEDINA	TOR	acide acét	tique	ND†	1#	12h		S.O.		FI	G	Na		
0	NA	VANI	SH		acide acét	tique	ND†	1#	12h		S.O.		FI	G	Na		
0	3	BON	ANZA 480		trifluralin	e	359	144	12h		:	5.0.	FI	.G	Na		
•	3	RIVA	L		trifluralin	e	368	144	12h		:	5.0.	FI	_G	Na		
•	3	TREF	FLAN EC		trifluralin	e	368	144	12h		:	5.0.	FI	_G	Na		
0	3	TRIF	LUREX 40 EC		trifluralin	e	364	144	12h		:	S.O.	FI	.G	Na		
Traitements p	ossibles p	oour la c	ulture parent : Plantes o	rnemen	tales (3)												
Info traitem	ent (Groupe	Produits commerciaux		Matières ac	tives		IRS	IRE	Dél rée	ai de ntrée	Délai avan récolte	t la	Type de traitement		Stades des mauvaises herbes	
0	3	3	PROWL H2O	pendin	néthaline			193	116	24 h		S.O.		FLG	1	Na	
	AU	NA	AXXE	savon a gras	à l'ammoniu	ım d'aci	de	5#	116	12h		S.O.		FLG	1	Na	
•	1	NA	FINALSAN PRO	savon a gras	à l'ammoniu	ım d'ac	de	5#	138	24 h		S.O.		FLG	1	Na	
Les information roduit. [†] La méthodolog ertains biopesti orsque les docu onclure que le b	as disponi gie dévelo cides. Par uments d viopesticio	ibles ne oppée po fois, il e 'évaluat le prése	permettent pas de calc our le calcul des indices st possible d'attribuer d ion récents contiennent nte un risque très faible c	uler des de risqu es indice suffisar u minim	s indices de ue ne peut ê es provisoire mment d'ini nal.	risques tre utili es à ces formatio	sée pour sée po produ ons po	ce our its our							Léger FL : Fe G : Gr: FLG : I : Inse F : Fo I+F : I	nde euilles larges aminées Feuilles larges et graminé ecticide ngicide nsecticide et fongicide	

2. Section Type de traitement

Sélectionner un type de traitement (obligatoire). Seuls les types de traitements communs associés aux cultures choisies apparaîtront.

3. Section Pratique culturale

Sélectionner une pratique culturale (obligatoire). Seules les pratiques culturales communes associées aux cultures choisies et au type de traitement sélectionné apparaîtront. Pour les herbicides, la pratique culturale est en lien avec les méthodes de conservation des sols (conservation ou conventionnelle) et pour les autres types de traitements, elle est en lien avec le milieu de culture (en champ, en contenant, en serre ou transplants en serre [destinés au champ]).

4. Section Ennemis

a. Langue d'affichage des ennemis (obligatoire)

Par défaut, le français/latin est sélectionné. Au besoin, sélectionnez votre langue d'affichage avant de commencer la sélection d'ennemis.

b. Ennemi 1 (obligatoire)

Uniquement les ennemis communs aux cultures sélectionnées et aux critères choisis seront affichés. Si la mention *Aucun ennemi* se trouve à l'ennemi 1, c'est qu'il n'y a aucun ennemi commun. Si la mention *Veuillez sélectionner un ennemi* s'y trouve, sélectionnez un ennemi des cultures. Si *Veuillez sélectionner un ennemi* apparaît dans la barre déroulante de l'ennemi 2, il est alors possible de sélectionner un 2^e ennemi. Idem pour l'ennemi 3. Si plusieurs ennemis sont sélectionnés, SAgE pesticides recherchera les produits homologués pour lutter contre tous ces ennemis simultanément.

Fonctionnement de la recherche

Insectes et mauvaises herbes

Lorsqu'un insecte ou une mauvaise herbe possède un ou des « parents », et qu'il existe des résultats possibles pour ces derniers selon les critères sélectionnés, les traitements phytosanitaires rattachés aux « parents » seront également affichés dans les résultats de recherche.

Par exemple, si un utilisateur sélectionne l'insecte *Puceron vert du pêcher*, les traitements phytosanitaires reliés aux insectes *Pucerons* et *Aphididés* feront également partie du tableau des résultats. Dans ce dernier, on ne retrouve pas sous quelle mention l'insecte est nommé sur l'étiquette du produit et par la bande dans le traitement. Toutefois, dans la fiche des traitements (en cliquant sur l'icône ^① dans la colonne *Info traitement*), on retrouve la *Liste des ennemis contrôlés* qui permet de visualiser sous quelle mention les insectes sont cités sur l'étiquette du ou des produits composant le traitement.

Liste des ennemis contrôlés

Acariens, Aleurodes (Aleyrodidés), Cochenilles, Perce-oreilles (Dermaptères), Pucerons, Tenthrède-limace du rosier, Tétranyques (Tétranychidés)

Dans l'exemple ci-haut, on s'aperçoit que c'est un des « parents » de l'insecte ciblé qui se trouve dans le traitement (*Pucerons*). C'est parfaitement logique et légal d'appliquer un produit qui est homologué sur un des insectes « parents » de l'insecte visé. Idem pour les mauvaises herbes.

Attention, si un utilisateur sélectionne un insecte ou une mauvaise herbe qui comprend des « enfants », les traitements phytosanitaires rattachés aux « enfants » ne seront <u>pas</u> affichés dans les résultats de recherche.

Pour poursuivre avec le même exemple, si un utilisateur sélectionne *Pucerons*, les résultats de recherche afficheront les traitements liés à la mention *Pucerons* ou à un de ses parents. Ainsi, on ne retrouvera pas les traitements liés uniquement à des espèces de pucerons spécifiques.

Ce type de recherche peut être utilisé lorsque l'utilisateur n'a pas identifié précisément une espèce ou lorsque plus d'une espèce d'un même groupe d'ennemi se trouvent dans ses champs. L'utilisateur devrait donc appliquer un produit luttant contre plusieurs espèces d'un même groupe d'ennemi pour enrayer sa problématique. C'est pour éviter l'application d'un traitement qui serait inefficace, qu'on ne retrouve pas dans les résultats de recherche de produit luttant uniquement contre des espèces « enfants » de l'ennemi recherché.

En bref, pour obtenir le maximum de résultats de recherche, soyez le plus spécifique possible. Souvenez-vous que le système **remonte aux « parents »** des ennemis, mais ne **descend pas à ses « enfants ».**

<u>Maladies</u>

En ce qui a trait aux maladies, ces dernières n'ont pas de parents ni d'enfants comme pour les insectes et les mauvaises herbes, mais certaines maladies sont regroupées afin de diminuer le nombre de recherches à exécuter. Par exemple, plusieurs agents pathogènes peuvent causer la fonte des semis (Rhizoctonia solani, Fusarium graminearum, etc.), alors pour éviter sa duplication dans la liste de choix, la fonte des semis est écrite une seule fois, accompagnée du nom latin Regroupement d'agents pathogènes. Pour connaitre l'agent pathogène spécifique mentionné sur l'étiquette du produit composant le traitement, rendez-vous à la fiche des traitements (en cliquant sur l'icône 🔮 dans la colonne Info traitement) pour prendre connaissance de la liste des ennemis supprimés ou réprimés (voir exemple page suivante) :

ste des ennemis contrôlés

Fonte des semis (*Thanatephorus cucumeris*)⁽²⁾, Fonte des semis (*Phytophthora spp.*)⁽²⁾, Fonte des semis (*Pythium ultimum*)⁽²⁾, Pourriture des racines (*Phytophthora spp.*)⁽²⁾, Pourriture pythienne des racines (*Pythium ultimum*)⁽²⁾, Rhizoctone commun (*Thanatephorus cucumeris*)⁽²⁾

² Répression

5. Section Mode d'application

a. Période d'intervention (obligatoire)

Sélectionner la ou les périodes d'intervention recherchées.

b. Type d'application (obligatoire)

Par défaut, lorsque les deux types d'applications sont possibles (terrestre ou aérien), l'application terrestre est sélectionnée.

6. Section Critères optionnels

Cliquer sur les mots *Critères optionnels* pour voir apparaître les critères optionnels qui s'offrent à vous en fonction des choix sélectionnés précédemment. Ces critères permettent de limiter les résultats de recherche en fonction de besoins spécifiques.

a. Produits biologiques seulement (facultatif)

Seuls les produits accrédités biologiquement par l'un ou l'autre des organismes de certification au Canada se retrouvent dans cette catégorie. Attention tous les biopesticides ne sont pas acceptés systématiquement en agriculture biologique au Québec. De plus, il peut y avoir un certain décalage dans le temps entre l'homologation d'un produit et sa certification biologique.

b. Produits disponibles commercialement seulement (facultatif)

Seuls les produits disponibles commercialement apparaîtront dans les résultats de recherche. Attention, ce ne sont pas toutes les compagnies qui avisent SAgE pesticides des changements survenant quant à la commercialisation de leurs produits.

c. Type de sol (facultatif)

Cette option apparaîtra uniquement si le type de traitement *Herbicides* est sélectionné. Un seul type de sol peut être sélectionné.

d. Variété tolérante aux herbicides (facultatif)

Cette option apparaîtra uniquement si le type de traitement *Herbicides* est sélectionné et que certains des traitements associés aux résultats de recherche contiennent des gènes de tolérance.

7. Lancer la Recherche

D. Tableau des résultats

Sous *Traitements phytosanitaires et risques associés,* on retrouve la liste des critères sélectionnés lors de la recherche. Voir à l'intérieur du cercle rouge.

Traitements phy	ssanitaires et risques associés recherche avancée /tosanitaires et risques associés recherc	he avancée	∢ F	Retour à la page précéden ersion imprimable
 Sauge 'Landscaper' Sauge 'Red Hot' Insecticides et acaricid En champ Ériophyide du poirier Foliaire Terrestre 	les			
Traitements possible	is pour les cultures : Sauge 'Landscaper', Sauge 'Red Hot' (2	 Appréciation des risques – santé et environnemen pouvent être différente de ceux précentés dans les table 	nt	lividuallas
Traitements possible Les indices présentés d Groupe	is pour les cultures : Sauge 'Landscaper', Sauge 'Red Hot' (2 lans ce tableau sont calculés avec les doses maximales et Produits commerciaux	Appréciation des risques – santé et environnemen peuvent être différents de ceux présentés dans les tabl Matières actives	it leaux pour les cultures ind IRS max	lividuelles. IRE max
Traitements possible Les indices présentés d Groupe 21	is pour les cultures : Sauge 'Landscaper', Sauge 'Red Hot' (2 lans ce tableau sont calculés avec les doses maximales et Produits commerciaux DYNO-MITE	Appréciation des risques – santé et environnemen peuvent être différents de ceux présentés dans les tabl Matières actives pyridabène	it leaux pour les cultures ind IRS max 13	lividuelles. IRE max 312
Traitements possible Les indices présentés d Groupe 21 21	is pour les cultures : Sauge 'Landscaper', Sauge 'Red Hot' (2 lans ce tableau sont calculés avec les doses maximales et Produits commerciaux DYNO-MITE SANMITE	Appréciation des risques – santé et environnemen peuvent être différents de ceux présentés dans les tabl Matières actives pyridabène pyridabène	nt Leaux pour les cultures ind IRS max 13 26	lividuelles. IRE max 312 312

1. Onglet Traitements possibles pour les cultures : x, y, z (x)

Onglet ouvert par défaut. Dans cette page, on retrouve, en premier lieu, le tableau des traitements combinés. Celui-ci permet de connaître tous les produits homologués pour lutter contre les ennemis déterminés pour l'ensemble des cultures sélectionnées. Entre parenthèses (voir la flèche bleue ci-haut), on dénote le nombre de traitements combinés.

Ensuite, on retrouve des tableaux séparés associés à chacune des cultures individuelles. Ces tableaux permettent de visualiser tous les traitements phytosanitaires homologués dans chacune des cultures séparément pour lutter contre les ennemis sélectionnés. Le nombre de traitements associés aux cultures individuelles paraît également entre parenthèses.

Viennent ensuite les tableaux associés à chacune des cultures « parents » de ces dernières, si des traitements y sont associés.

	Mélange						Matières actives	IRS	IRE		
5221	2	0	Foliaire	21	DYNO-MITE	ſ	pyridabène	13	312	12h	S.O.
5221	1	•	Foliaire	21	SANMITE	ſ	pyridabène	26	312	12h	S.O.
Traitements p	ossibles pou	ır la culture : Saug	e 'Red Hot' (2)								
TraitementID	Mélange	Info traitement	Période d'interventio	n Group	pe Produits commerci	aux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte
5221	2	•	Foliaire	21	DYNO-MITE		pyridabène	13	312	12h	S.O.
5221	1	0	Foliaire	21	SANMITE	ſ	pyridabène	26	312	12h	S.O.
Traitements possibles pour la culture parent : Plantes herbacées (1) TraitementID Mélange Info traitement Période d'intervention Groupe Produits commerciaux Matières actives IRS IRE Délai de réentrée Délai avant récolte											
13185	1	•	Foliaire	NA	VEGOL HUILE DE CUL	TURE	huile de canola	NE)† N	D+ S.O.	0 j
Traitements p	ossibles pou	ur la culture paren	t : Plantes ornementales	(3)							
	Mélange	Info traitement	Période d'intervention	Groupe	Produits commerciaux		Matières actives		IRS	IRE Délai de réent	rée Délai avant récolte
TraitementID			Foliaire	NA	КОРА	sel de p	potassium d'acide g	gras	5#	100 4 h	S.O.
TraitementID 5328	3	•									
TraitementID 5328 5328	3	•	Foliaire	NA	NEUDOSAN	sel de p	potassium d'acide g	gras	5**	100 4 h	S.O.
TraitementID 5328 5328 5328	3 2 1	• •	Foliaire Foliaire	NA	NEUDOSAN	sel de j sel de j	potassium d'acide g potassium d'acide g	gras gras	5# 5#	100 4 h 100 4 h	s.o. s.o.
TraitementID 5328 5328 5328 5328 Les information roduit.	3 2 1 s disponible	the second	Foliaire Foliaire pas de calculer des indic	NA NA es de risqu	NEUDOSAN OPAL ues pour ce	sel de j	potassium d'acide g potassium d'acide g	gras gras	5++ 5++	100 4 h 100 4 h	s.o.

Voyons maintenant les fonctionnalités du premier onglet.

a. Tri de l'information

Par défaut, la liste de résultats est triée par ordre alphabétique de matières actives. Toutefois, toutes les colonnes peuvent être triées. Cliquer une ou deux fois (croissant/décroissant) sur le titre de la colonne pour que le tri se produise.

b. Info traitement

En cliquant sur l'icône *Info traitement*, vous obtiendrez de l'information sommaire sur les produits commerciaux composant le traitement, ainsi que de l'information détaillée sur le traitement phytosanitaire spécifique et l'appréciation de ses risques pour la santé et l'environnement.

Droduit commorcial (Numéro ADI 4)	posure le traitement					
Hodult commercial (Numero ARLA)	Groupe de résistance	Famille chimique	Disponibili	té commerciale	Approbation b	iologique
AIM EC (28573)	14	Triazolinone	Oui		Non	
ROUNDUP ULTRA (27764)	9	Dérivé de glycine	Oui		Non	
formation sur le traitement						
Produit commercial	Dose + unité	Matières actives		Type d'a	ctivité principale	
AIM EC +	36.5 à 73.0 mL/ha	carfentrazone-éthyle				
ROUNDUP ULTRA	0.8 à 1.7 L/ha	glyphosate (sel de potassiun	n)			
mballage commercial		Stades des mauvaises h	erbes			
ype de traitement	Herbicides (Feuilles larges et graminée	es) Délai de réentrée ¹		12h		
ariété tolérante aux herbicides	Variété non tolérante aux herbici (non-GM)	ides Délai avant la récolte		S.O.		
riode d'intervention sur la culture	Présemis/préplantation	Type de sol		organique, leger, moy	en, lourd	
récision sur la période d'intervention						
Appliquer après la levée des mauvaises dans un minimum de 100 litres d'eau pa assurer l'efficacité du traitement. Consu vice en sarde	herbes. Consulter l'étiquette des produit ar hectare. L'ajout d'un adjuvant est néce liter l'étiquette pour connaître le délai mi	ts pour connaître les doses à i essaire, consulter l'étiquette p nimum nécessaire après l'app	appliquer, elles va our connaître la e lication avant de	rient en fonction de l'inf dose. Un intervalle de 6 i travailler le sol.	iestation de mauvais à 8 heures sans pluie	es herbes. Applique est nécessaire pou
Faire une seule application par saison. Toujours lire l'étiquette avant d'utilis	Se référer à l'étiquette pour connaître les ser un pesticide et respecter les recomm	restrictions concernant les cu nandations du fabricant.	iltures pouvant êt	re comprises dans la rot:	ation la saison suivar	nte.
quipement de protection individuelle :		Nécessaire a Tapplication se fait	Nécessaire si irritant pour	Nécessaire si		
		vers le haut	les yeux	espace clos		
Liste des ennemis contrôlés		vers le haut	les yeux	espace caos		

						Léger	ide : Extrêi éi signif	nement Éler levé ication des symbo	vé Modéré Lé oles de risques	1) 🔾 éger Faible	
Risques pour la santé Risques pour l'environnement "											
AIM EC + ROUNDUP ULTRA	carfentrazone- éthyle + glyphosate (sel de potassium)	29	\bigtriangledown	\bigcirc	2	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	Faible	Faible	
* Les symboles de ris consulter la fiche sar ** Les sigles et int	sque sont basés sur l'e ité afin de pouvoir app erprétations suivants	effet le plus crit précier le risqu sont détermi	ique de la matière e d'une matière a nés à partir des	e active alors que ctive. propriétés des	l'IRS représen matières activ	te une appréciation ves et des doses r	globale du risque naximales d'app	e de la préparatio lication. Ils ne ti	n commerciale. Il es iennent pas compt	t recommandé d te des conditior	

c. Produits commerciaux

En cliquant sur le nom du produit commercial, vous accéderez à sa fiche d'information, à partir de laquelle vous accéderez à l'étiquette du produit fournie par l'ARLA (voir la flèche bleue ci-bas).

Accueil > Caractéristic Caractéristiq Information sur le	ques des produits commerciaux > l ques des produits co produit commercial : TRUB/	Fiche produits commerciaux mmerciaux NN 25 EC		 Retour à la page précédente Version imprimable
Information				
Formulation : Numéro d'homolo Titulaire d' homol Agent canadien / c Description :	EC pation: 12222 cliquer s logation: SCOTTS Canadi SCOTTS Canadi Fongicide utilis Pythium et Phy	ur le numéro pour accéder à l'étiqu a Ltd. a Ltd. sé pour lutter contre la fonte des tophthora dans les cultures orneme	tette semis et la pourriture causées par entales et les pépinières.	
Matières actives				
	Concentration	Famille chimique	Type d'activité principale	Type d'activité secondaire
etridiazole	25 %	Thiadiazole		

Gestion de la résistance		
Type de pesticide	Groupe	Commentaires
fongicide	14	Risque de résistance faible à modéré. La résistance aux fongicides du groupe 14 est connue pour certains champignons pathogènes. La résistance croisée entre les familles de ce groupe existe mais n'est pas bien définie.
Classification		
lassification Fédérale :	Commer	tial Classification du Québec : 3
Mesures préventives - Sar	nté et environn	ement
quipement de protection	individuelle :	Nécessaire si Inputication se fait Nécessaire si Inputication se fait
élai de rentrée au champ	ou en serre ¹ :	12h
Zone tampon ou distance d Les délais de réentrée prés du Québec.	d'éloignement entés provienn	: Respecter les distances d'éloignement prévues au code de gestion des pesticides, disponibles dans ce tableau. ent des étiquettes lorsque disponibles. Dans le cas contraire, les délais provisoires présentés ont été recommandés par l'Institut national de santé public

d. Matière active

En cliquant sur le nom de la matière active, vous accéderez à sa fiche toxicologique. Cette page permet également d'accéder aux fiches complètes santé et environnement (voir la flèche bleue cibas).

Potentiel de lessivage	Modere	La constante d'adsorption sur le carbone organique (Koc) de l'étridiazole est de 195 à 465 ml/g. Il est donc modérément mobile dans les sols et son potentiel de lessivage est modéré Il se volatilise lentement à partir des sols humides et de l'eau selon la constante de la loi de Henry (H = 3,08 x 10 ⁻⁵ atm.m ³ /mol).
Fiche santé complète Fiche environnement complète		



2. Onglet Appréciation des risques - santé et environnement

a. Tri de l'information

Toutes les colonnes peuvent être triées. Cliquer une ou deux fois (croissant/décroissant) sur le titre de la colonne pour que le tri se produise.

b. Légende des symboles

En cliquant sur *signification des symboles de risques* (voir flèche verte plus haut), vous obtiendrez toute l'information à propos de la signification et de l'attribution des symboles.

c. Produits commerciaux et matière active

En cliquant sur le nom du produit commercial ou de la matière active, vous accéderez à la même information décrite dans la section <u>précédente</u>.

Recherche de documents synthèses par culture

Section en construction